

ville de Cambrai

Arrondissement
de CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE
AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 JANVIER 2023

OBJET : N° 17

RAPPORTEUR : Monsieur Le MAIRE

INTITULÉ : APPROBATION DE LA DÉLIBÉRATION DU CCAS N°22-105 DU 12 DÉCEMBRE 2022 CONCERNANT LA VENTE DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER SITUÉ 13 ET 13 BIS RUE SAINT NICOLAS À CAMBRAI

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 17 Janvier 2023 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRÉSENTS :

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;
Mme DELEVALLÉE Maire-Adjointe ;
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; Mme LABADENS ; M. MOAMMIN ; Mme DROBINOHA ;
M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMÉON ; M. DOBREMETS Adjoints au Maire ;
M. BAVENCOFFE Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ; Mme CARDON ;
Mme LIÉNARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme CAFÉDE ; Mme SAYDON ;
M. FLAMEIN ; M. LAURENT ; M. TRANOY ; Mme BRIQUET ; Mme CHATELAIN ;
M. VAILLANT ; M. MAURICE ; Mme BURLET ; M. LEROUGE ;
M. PHILIPPE ; Mme DESSERTY

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

M. P.A VILLAIN qui a donné procuration à M. F. WIART
Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à M. LE MAIRE
Mme CHARPENET qui a donné procuration à Mme LIÉNARD
M. SIMPERE qui a donné procuration à M. FLAMEIN
Mme BERTELOOT qui a donné procuration à Mme DELEVALLÉE
M. SIEGLER qui a donné procuration à Mme LABADENS
Mme DESMOULIN qui a donné procuration à M. MAURICE
M. DERASSE qui a donné procuration à M. LEROUGE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Benoit VAILLANT

Cadre réservé au
Secrétariat Général de la Mairie

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L 2241-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les délibérations prises par le Centre Communal d'Action Sociale concernant la cession de parcelles ne sont exécutoires qu'après l'accord du Conseil Municipal.

Le Centre Communal d'Action Sociale est propriétaire de l'ensemble immobilier situé 13 et 13 bis rue Saint Nicolas à CAMBRAI. Ces bâtiments occupés auparavant par le Service Enfance et Jeunesse (SEJC) sont à ce jour vacants et nécessitent une restructuration très importante. Ces deux immeubles sont en effet inexploitable en l'état, et au-delà défigurent la continuité urbaine de ce quartier.

L'ensemble a été estimé à 165 000,00 € par le service des domaines et 120 080,00 € par le service notarial.

Monsieur Henri HAESAERT, gérant de la Cave à Fromage située au n° 9 de la rue Saint Nicolas, souhaite acquérir l'ensemble immobilier au prix de 90 000,00 € frais de notaire compris. Le projet de Monsieur HAESAERT consiste à développer son activité en créant la Cave à Fromage « l'annexe » comprenant : un espace d'affinage, un coin dégustation et une épicerie fine.

Ce projet permettrait une remise en valeur de ces bâtiments et contribuerait largement au dynamisme commercial de cette rue.

Par délibération N° 22-105 du 12 Décembre 2022, le conseil d'administration du CCAS a accepté la proposition d'achat de Monsieur HAESAERT de l'ensemble immobilier situé 13 et 13 bis rue Saint Nicolas à CAMBRAI au prix de 90 000,00 €.

En conséquence, il vous est demandé de bien vouloir donner votre accord pour la vente de cet ensemble immobilier.

Adopté à l'unanimité.

Publié le: 13 Février 2023 à 08:38

Suivent les signatures
Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance
M. Benoit VAILLANT



Le Maire de Cambrai,
François-Xavier VILLAIN

